

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 21 AVRIL 2026**

Date de la convocation : 14 avril 2026

transmise le : 14 avril 2026

Membres élus : 27

en fonction : 27

présents : 25

Sous la présidence de Monsieur Mathieu TAESCH, Maire

Membres présents : Mesdames et Messieurs MAECHLING Caroline, MISCHLER Guy, DEBRIE Béatrice, RIEDINGER Claude, GRATHWOHL Mélanie, BOPP Olivier, ENRICI Marie-Claire, BILGER Denis, ECKERT Sylvia, Stéphane MISCHLER, GRASSER Laëtitia, KLEIN Alain, RIEGEL David, RIEDINGER Marisa, DAUGER Thomas, BISCHOFF Véronique, MAGNUS Patrice, KOEHL Christophe, OFFERLE Cyrille, GRATHWOHL Nathalie, NOBLET Florence, ARNDT Hélène, GEISSLER François, FUCHS Denis

Etaient absents excusés : Madame Joanne RIEDINGER qui donne pouvoir à Madame Marie-Claire ENRICI, Madame Marie Hélène MARTZ qui donne pouvoir à Madame Mélanie GRATHWOHL

Étaient absents non-excusés :

Secrétaire de séance : Monsieur Alain KLEIN

2026 034 Désignation d'un correspondant défense.

Il est demandé au Conseil Municipal de désigner un « correspondant défense » dont la mise en place s'inscrit dans la continuité de la loi du 28 octobre 1997 instituant le parcours de citoyenneté.

Il a pour mission d'être l'interlocuteur privilégié de la commune pour les questions de défense (réserve militaire, liaison avec l'institution militaire, journées d'appel de préparation à la défense pour les jeunes, recensement militaire, relations avec les associations locales d'anciens combattants, politique de mémoire, etc).

A ce titre, le « correspondant défense » est le destinataire d'une information régulière et est en charge du recensement.

Placé auprès de Monsieur le Maire, le « correspondant défense » a un rôle essentiellement informatif et est en contact régulier avec les forces implantées dans le département.

Il peut avoir un rôle actif dans l'organisation des manifestations publiques auxquelles participent les armées et la gendarmerie.

C'est également au « correspondant défense » de la commune qu'il appartient d'informer et de sensibiliser les administrés de la possibilité offerte à chaque citoyen de prendre part à des activités de défense dans le cadre des préparations militaires, du volontariat et de la réserve militaire.

Il est également chargé de faire remonter l'information, par exemple sur l'état d'esprit des réservistes et des jeunes qui suivent, le samedi, l'appel de préparation à la défense.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, Monsieur Denis BILGER est désigné comme correspondant défense.

Le secrétaire de séance
Alain KLEIN



Pour extrait conforme à Hoerd, le 30.04.2026

Publié le 30.04.2026

Transmis à la Préfecture le 30.04.2026

Certifié exécutoire

Le Maire

Mathieu TAESCH

